



GÂTINAIS LOGIS

AGENCE IMMOBILIÈRE & CABINET D'EXPERTISE
L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE LOCALE

BARÈME DES HONORAIRES MAXIMUMS TTC

Applicable à compter du 4 août 2026 - Transaction sans perception de fonds

Les honoraires sont payés par la partie désignée au mandat et sont exigibles à la réalisation définitive de l'opération, sur facture. Les montants ci-dessous constituent des prix maximums.

RÈGLE DE LECTURE

Barème non cumulatif : le forfait ou le taux correspondant à la tranche du prix de vente mentionné au mandat s'applique à la totalité du prix net vendeur. Sauf indication contraire, les honoraires sont exprimés TTC.

1. VENTE - LOGEMENTS D'HABITATION | Appartements, maisons, dépendances, garages et parkings - hors terrains, immeubles de rapport et biens professionnels

Honoraires à la charge du mandant (vendeur), sauf stipulation contraire expressément prévue au mandat.

PRIX DE VENTE MENTIONNÉ AU MANDAT	HONORAIRES MAXIMUMS TTC
Jusqu'à 100 000 €	10 000 € TTC
De 100 001 € à 200 000 €	9 % TTC du prix net vendeur
De 200 001 € à 300 000 €	8 % TTC du prix net vendeur
De 300 001 € à 500 000 €	7 % TTC du prix net vendeur
De 500 001 € à 800 000 €	6 % TTC du prix net vendeur
Au-delà de 800 000 €	5 % TTC du prix net vendeur

2. TERRAINS À BÂTIR ET FONCIER

À la charge du mandant, sauf stipulation contraire.

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 150 000 €	10 000 € forfaitaires
Au-delà de 150 000 €	10 % du prix net vendeur

3. IMMOBILIER PROFESSIONNEL & COMMERCIAL

Murs, locaux, fonds de commerce, droits au bail et immeubles professionnels

10 % TTC
du prix net vendeur

À la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

4. IMMEUBLES DE RAPPORT | Ensembles à usage principal d'habitation

Honoraires à la charge du mandant, sauf stipulation contraire expressément prévue au mandat.

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES MAXIMUMS TTC
Jusqu'à 500 000 €	6 % du prix net vendeur
Au-delà de 500 000 €	5 % du prix net vendeur

5. EXPERTISE IMMOBILIÈRE | Honoraires à la charge du donneur d'ordre

PRESTATION	HONORAIRES MAXIMUMS TTC
Avis de valeur simple	À partir de 180 €
Avis de valeur détaillé et argumenté	À partir de 290 €
Expertise en valeur vénale - appartement	À partir de 490 €
Expertise en valeur vénale - maison	À partir de 590 €
Autres missions : expertise d'immeuble, valeur locative, expertise amiable ou contradictoire, succession/donation/partage, divorce ou liquidation patrimoniale, audit patrimonial, étude foncière, commerce ou local professionnel	Sur devis préalable



GÂTINAIS LOGIS

BARÈME DES HONORAIRES MAXIMUMS TTC - LOCATION

6. LOCATION DE LOGEMENTS D'HABITATION | Plafonds légaux applicables

PRESTATION	À LA CHARGE DU BAILLEUR	À LA CHARGE DU LOCATAIRE
Entremise et négociation	5 % TTC du loyer annuel hors charges	0 €
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Zone très tendue : 12 €/m ² Zone tendue : 10 €/m ² Hors zones tendues : 8 €/m ²	Zone très tendue : 12 €/m ² Zone tendue : 10 €/m ² Hors zones tendues : 8 €/m ²
État des lieux d'entrée	3 € TTC/m ² de surface habitable	3 € TTC/m ² de surface habitable

La part facturée au locataire ne peut excéder celle facturée au bailleur pour les mêmes prestations. Les plafonds sont calculés sur la surface habitable du logement.

7. LOCATION - COMMERCE ET BUREAUX | Honoraires à la charge du preneur, sauf convention contraire

LOYER ANNUEL DE RÉFÉRENCE	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC (TVA 20 %)
De 1 € à 30 000 €	5 000 € HT	6 000 € TTC
De 30 001 € à 50 000 €	7 500 € HT	9 000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	10 000 € HT	12 000 € TTC
Au-delà de 100 000 €	8 % HT du loyer annuel	9,60 % TTC du loyer annuel

La rédaction du bail commercial et l'état des lieux peuvent être confiés, à la demande des parties, à un professionnel habilité. Les honoraires correspondants sont alors réglés directement au rédacteur.

NOS ENGAGEMENTS

- Estimation argumentée et transparente
- Mise en valeur professionnelle du bien
- Diffusion ciblée et suivi régulier
- Accompagnement jusqu'à l'acte authentique
- Conseil personnalisé et expertise immobilière

CONTACT

07 61 22 85 58
Contact@gatinaislogis.com
www.gatinaislogis.com
17 Le Bois du Sellier
45210 Ferrières-en-Gâtinais

8. INFORMATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

GÂTINAIS LOGIS, nom commercial de DAVIMMO-EXPERTISE - SASU au capital de 250 € - Siège social : 17 Le Bois du Sellier, 45210 Ferrières-en-Gâtinais - RCS Orléans 105 516 645.

Carte professionnelle Transaction n° [À COMPLÉTER], délivrée par [CCI À COMPLÉTER] - TVA intracommunautaire : [À COMPLÉTER].

Assurance responsabilité civile professionnelle : ORUS - Référence de police [À COMPLÉTER].

Activité exercée sans perception de fonds, effets ou valeurs.

Médiateur de la consommation : [ORGANISME, ADRESSE, SITE INTERNET ET N° D'ADHÉRENT À COMPLÉTER AVANT PUBLICATION DÉFINITIVE].

Interventions territoriales : le présent barème s'applique en France métropolitaine. Dans les départements et régions d'outre-mer, il constitue la base de référence : les missions d'expertise et de conseil font l'objet d'un devis préalable tenant compte du dossier, des déplacements et des contraintes logistiques ; une annexe tarifaire territoriale sera publiée avant le lancement de toute activité locale de transaction.

La confiance se construit par la transparence. Nos honoraires sont clairement affichés pour vous accompagner avec sérénité dès notre première rencontre.